

Migrations et contributions des Acadiens à la population québécoise

Josée Bergeron

Volume 20, numéro 1, 2014

Réflexion en provenance de LANAUDIÈRE : les Québécois sont-ils des Acadiens ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/71742ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergeron, J. (2014). Migrations et contributions des Acadiens à la population québécoise. *Histoire Québec*, 20(1), 35–38.

Migrations et contributions des Acadiens à la population québécoise

par Josée Bergeron

Josée Bergeron est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que d'une maîtrise en génétique des populations humaines (volet démographie) et a complété une scolarité de doctorat en histoire à l'UQAM. Elle a étudié les migrations au Québec à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècles, dont les migrations acadiennes vers le Québec et la contribution subséquente des fondateurs acadiens aux populations régionales de la province. Elle a travaillé dans le secteur muséal pendant quelques années et, depuis 2011, elle travaille dans le milieu municipal en médiation culturelle et développement culturel.

L'Acadie ancestrale

1604, sur l'Île-Sainte-Croix : 79 hommes tentent de passer un premier hiver en Amérique du Nord. Seulement 44 d'entre eux survivent à la pénible saison. Même si le peuplement du territoire ne débute véritablement que vers 1632, cet événement marque la fondation de l'Acadie.

La souche principale de la population acadienne serait constituée d'une cinquantaine de familles immigrantes, venues de France entre 1632 et 1650. Estimée à environ 440 personnes en 1671, cette population a eu un accroissement très rapide, pour atteindre près de 3 000 personnes en 1714. Selon les auteurs, la population acadienne aurait totalisé entre 12 000 et 13 000 individus à la veille du Grand Dérangement.

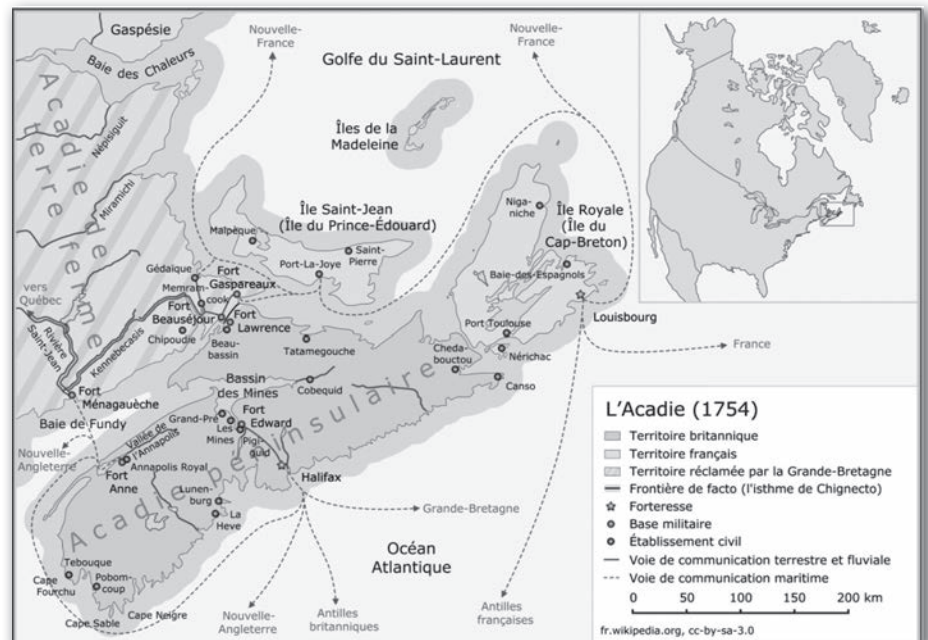
Compte tenu du contexte international et de son emplacement stratégique, le territoire acadien a plusieurs fois changé de mains jusqu'en 1713. Avec le traité d'Utrecht, les Britanniques en sont désormais les maîtres. Au début de l'occupation britannique, les Acadiens sont libres de quitter le territoire ou d'y demeurer. Certains choisissent de se diriger en territoire français, notamment à l'Île-St-Jean, à l'Île Royale et dans la vallée du Saint-Laurent. La Couronne britannique impose à ceux qui restent un serment d'allégeance comme condition d'accès à la propriété. Ceux-ci l'ont toujours refusé, revendiquant un statut de neutralité.

Le Grand Dérangement

Au début de la décennie 1750, la tension entre les deux grandes puissances européennes monte et se répercute en Amérique. En juillet 1755, après avoir pris le Fort Beauséjour, dans la région de Beaubassin, les troupes britanniques sont à Port-Royal, à Grand-Pré et dans les villages avoisinants. Elles rassemblent tous les Acadiens et les informent de leur expulsion.

Entre juillet et décembre 1755, environ 7 000 hommes, femmes et enfants sont forcés de monter à bord de bateaux, postés devant les principaux établissements acadiens. Ils sont envoyés à plusieurs endroits, mais principalement dans les 13 colonies américaines, en Angleterre et en France. Pendant plusieurs années, on allait observer d'incroyables mouvements de populations. Dans

les colonies américaines, l'accueil qu'ils ont reçu est inégal. À certains endroits, comme au Maryland, ils reçoivent plus de sympathie qu'ailleurs et trouvent même du travail. Ailleurs, notamment en Virginie, les bateaux sont carrément refoulés et prennent plutôt la direction de la Grande-Bretagne, où, jusqu'en 1763, la plupart des Acadiens ont été emprisonnés, condamnés aux travaux forcés ou séparés de leur famille. À partir de 1763, les survivants seront envoyés en France. Jusqu'à cette année-là, entre 2000 et 3000 Acadiens avaient aussi été déportés de l'île Saint-Jean, de l'Île Royale et du Nouveau-Brunswick actuel. En somme, une multitude de parcours, d'histoires de vie et d'itinéraires, qui ont donné lieu à une multitude de mouvements migratoires.



L'Acadie en 1754. (Source : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/79/Acadi_1754.png)

Les Acadiens et le Québec

Les liens entre la Nouvelle-France et l'Acadie ont toujours été bien vivants. En 1713, plusieurs Acadiens avaient choisi de migrer vers la Nouvelle-France. À partir de 1755, on estime qu'entre 2 000 et 4 000 Acadiens s'y sont dirigés. En 1760, au moment de la Conquête britannique, la Nouvelle-France comptait environ 70 000 habitants, installés principalement en bordure du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux affluents.

On distingue deux grandes vagues de migrations acadiennes vers le Québec. La première était constituée de réfugiés qui, au cours de l'année 1755, ont réussi à échapper aux déportations massives. On les voit apparaître dans les registres d'état civil dès septembre 1755 et ils sont de plus en plus présents et nombreux par la suite. La seconde vague est composée de déportés, qui, de retour de leur exil forcé, sont venus s'établir au Québec après le traité de Paris, en 1763.

On sait que les Acadiens ont joué un rôle très important dans l'histoire et le développement du Québec moderne. Les réfugiés et les déportés acadiens s'installent un peu partout sur le territoire. Plusieurs s'établissent dans les villages déjà existants et s'intègrent à la population locale, également francophone et catholique.

D'autres vont plutôt fonder leurs propres paroisses, que l'on surnomme des petites « Cadies ». Avant la Conquête britannique, ils arrivaient presque tous dans le territoire du gouvernement de Québec. Après 1763, ils se sont dirigés aussi vers les territoires des gouvernements de Montréal et de Trois-Rivières. Dès 1758, on les retrouve en Gaspésie et, à partir de 1765, aux Îles-de-la-Madeleine. Les réfugiés qui ont pris la fuite par les bois se sont d'abord retrouvés dans les régions sur la rive sud du Saint-Laurent, comme la Côte-du-Sud et le Bas-Saint-Laurent. Certains y sont restés, mais souvent, ces régions ont été des lieux de transition, tout comme la ville de Québec. Les régions de la Mauricie, des Bois-Francs, de Lanaudière, du Richelieu et de la Rive-Nord-de-Montréal ont également été assez tôt des régions d'accueil pour les réfugiés et les déportés acadiens. Aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, les descendants de ces immigrants ont effectué d'autres migrations : plusieurs Acadiens des Îles-de-la-Madeleine se sont établis sur la Côte-Nord, en Beauce, au Saguenay (Kénogami), dans la vallée de la Matapédia, en Outaouais, en Abitibi, au Témiscamingue et à Montréal.

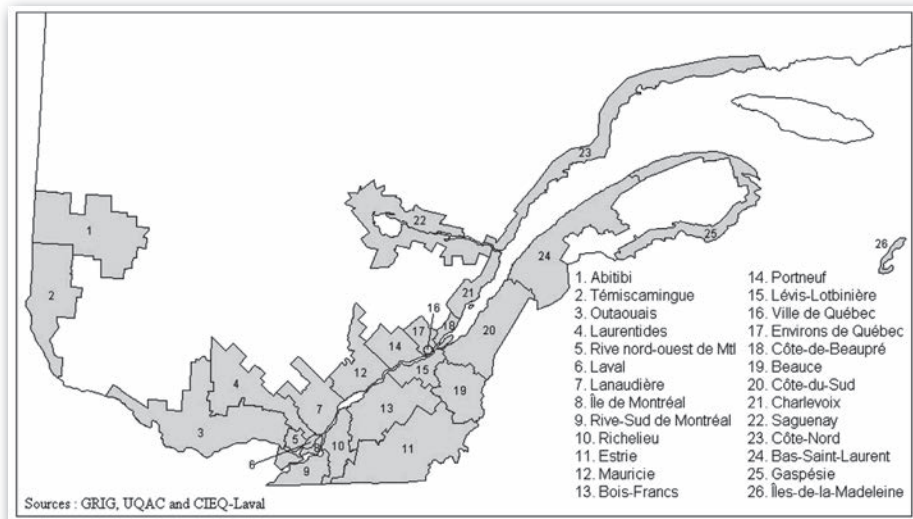
Les études quantitatives

Pour quantifier l'importance des Acadiens au Québec, on avait toujours comme source principale le

sondage Léger et Léger de 1988 selon lequel un million de Québécois auraient un patronyme acadien, souvent sans même le savoir. Certaines études de démographie génétique viennent maintenant appuyer ces faits. Elles sont réalisées à partir d'un groupe de généalogies, auxquelles on fait passer une foule d'analyses. Deux d'entre elles sont particulièrement pertinentes en ce qui a trait aux Acadiens du Québec. L'étude de Bergeron a été effectuée sur un corpus de 2 340 individus, mariés entre 1935 et 1974 dans 26 régions du Québec (90 généalogies par région), et dont les généalogies ascendantes ont été reconstruites. Ces généalogies ont été tirées du fichier de population BALSAC-RETRO.

Parmi tous les ancêtres de ces individus, on a identifié des fondateurs, soit les premiers individus de la lignée généalogique à s'être mariés au Québec. Au total, on a pu identifier 8 058 fondateurs, dont 18 % sont d'origine acadienne (n = 1459) et 82 % sont d'origine non acadienne ou inconnue. L'étude de Bherer est plus précise sur l'origine des fondateurs. Sur les 7 798 fondateurs identifiés¹, 68 % sont d'origine française, 14 % d'origine acadienne, 4 % d'origine britannique, 3 % d'origine irlandaise, 2 % d'origine allemande, 4 % venaient d'autres lieux en Amérique, 1 % d'autres pays européens et 1 % étaient d'origine amérindienne. On peut donc constater que les fondateurs acadiens sont le groupe le plus important après les fondateurs d'origine française. Selon les régions, ces proportions varient. Par exemple, si l'on considère seulement les 90 généalogies des Îles-de-la-Madeleine, on constate que 37,1 % de tous les fondateurs sont Acadiens.

Les trois quarts des fondateurs acadiens se sont mariés dans la seconde moitié du ^{xviii}^e siècle. Cela correspond avec la période d'arrivée massive des réfugiés et déportés acadiens et appuie les faits historiques mentionnés plus haut. La majorité des fondateurs acadiens (80 %) se sont mariés



Découpage géographique du territoire québécois en 26 régions.

dans sept régions du Québec : Îles-de-la-Madeleine (17,6 %), Gaspésie (13 %), Côte-du-Sud (12,5 %), Bois-Francs (10,8 %), Mauricie (7,3 %), Richelieu (7,3 %) et Lanaudière (11,5 %). À partir des données du Registre de la population du Québec ancien, une étude de Dickinson a démontré que les Acadiens étaient présents dans 96 des 120 paroisses de la vallée du Saint-Laurent entre 1755 et 1775. Les mariages de fondateurs acadiens identifiés dans les généalogies couvrent, pour la même période, 93 paroisses.

Dans presque toutes les régions, plus de la moitié des généalogies contiennent au moins un fondateur acadien. Aux Îles-de-la-Madeleine, toutes les généalogies comptent au moins un fondateur acadien. Sur la Côte-Nord (97 %), en Gaspésie (97 %) et au Bas-Saint-Laurent (90 %), presque toutes les généalogies de l'échantillon contiennent un fondateur acadien ou plus. Si l'on considère l'ensemble des généalogies, on constate que 74 % d'entre elles contiennent au moins un fondateur acadien. Dans le cas de cette étude, il est important de noter que cette proportion n'est pas représentative de l'ensemble du Québec, en raison de la taille des échantillons régionaux qui ne correspond pas à leur poids démographique. L'étude de Bherer, dont l'échantillon est représentatif, confirme ce pourcentage, puisque c'est le cas de 78,5 % des généalogies. Pour le moins, on peut affirmer qu'une majorité de Québécois ont au minimum une personne d'origine acadienne parmi leurs ancêtres.

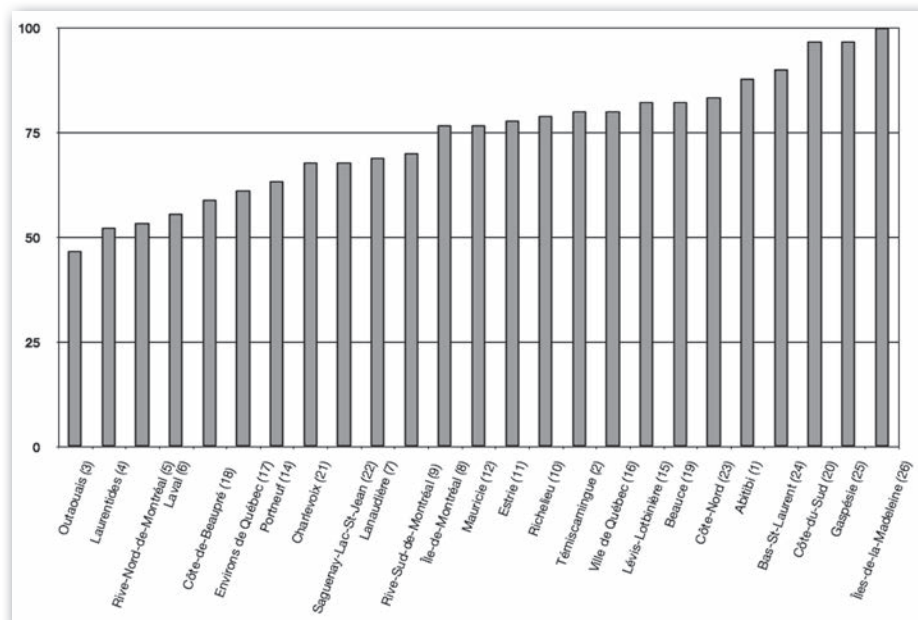
Cette affirmation est nuancée par les données à propos de l'origine des autres fondateurs. Le fait n'est pas étonnant : presque toutes les généalogies (99,1 %) ont au moins un ancêtre d'origine française. Ce qui surprend davantage, c'est que 92,6 % des généalogies ont au moins un ancêtre d'origine britannique et 47,1 %, au moins un ancêtre d'origine amérindienne.

La contribution génétique se définit comme étant la part du bassin génétique des sujets étudiés qui est expliquée par un ancêtre ou un groupe d'ancêtres. Aux Îles-de-la-Madeleine, les fondateurs acadiens expliquent 86 % du bassin génétique. La contribution génétique des fondateurs acadiens aux bassins génétiques de la Gaspésie est de 24 % et celle de la Côte-Nord, de 14 %. En moyenne, la part du bassin génétique des sujets de l'étude expliquée par les fondateurs acadiens est égale à 8,3 %. Notons que plusieurs régions de l'est, comme les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie et la Côte-Nord, sont surreprésentées. D'autres études plus récentes, dont les échantillons régionaux sont proportionnels au poids démographique, démontrent que 4 % du pool génique québécois serait d'origine acadienne.

En somme, il est vrai que les fondateurs acadiens sont, selon ces études, le second groupe en importance dans la population québécoise, derrière les fondateurs d'origine française. Un peu après le Grand Dérangement, on les retrouve dans presque toutes les localités existantes, et ils ont contribué au bassin génétique

de toutes les régions du Québec. Les fondateurs acadiens sont donc bien représentés dans les généalogies des Québécois. Par contre, on constate que la population québécoise est plus diversifiée qu'on ne le croit : en moyenne, chaque généalogie étudiée contient des fondateurs de 6,5 origines différentes. Certes, plusieurs Québécois ont des ancêtres, voire un patronyme, acadiens, sans trop le savoir. Mais, ces études laissent aussi croire que plusieurs « Acadiens » du Québec ont aussi des ancêtres français, britanniques, irlandais et amérindiens.

Il est facile de constater que l'intention derrière le Grand Dérangement a eu l'effet inverse. Plus de quatre siècles plus tard, le peuple acadien est une diaspora, certes, mais, au Québec comme ailleurs, sa culture est vivante et bien branchée sur ses origines.



Proportion (%) des généalogies qui contiennent au moins un fondateur d'origine acadienne, en ordre croissant.

Bibliographie

- BERGERON, J., H. VÉZINA, L. HOUDE et M. TREMBLAY. 2008. « La contribution des Acadiens au peuplement des régions du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 37, 1 :181-204.
- BHERER, C., D. LABUDA, M. H. ROY-GAGNON, L. HOUDE, M. TREMBLAY et H. VÉZINA. 2011. « Admixed ancestry and stratification of Quebec regional populations », *American Journal of Physical Anthropology*, 144, 3: 432-441.
- DAIGLE, J. 1993. *L'Acadie des Maritimes, études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton, Université de Moncton, 908 p.
- DICKINSON, J. A. 1994. « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », *Études canadiennes/ Canadian Studies*, 37: 51-61.
- DICKINSON, J. A. 2003. « Réseaux familiaux, itinéraires migratoires et l'installation des Acadiens dans la vallée du Richelieu, 1760-1800 », dans C. DESSUREAULT, J. A. DICKINSON et J. GOY. *Famille et marché, XVII^e-XX^e siècles*. Québec, Septentrion: 217-229.
- HÉBERT, P. M. 1994. *Les Acadiens du Québec*. Montréal, Les Éditions de l'Écho, 480 p.
- HOUDAILLE, J. 1980. « Quelques aspects de la démographie ancienne de l'Acadie », *Population*, 35, 3: 581-602.
- LAMON, G. 1988. « Semaine de l'Acadie du 26 au 29 octobre; près d'un million de Québécois sont d'origine acadienne », *La Presse*, mardi 25 octobre 1988, p. A10.
- LANDRY, N., et N. LANG. 2001. *Histoire de l'Acadie*. Québec, Septentrion, 335 p.
- LEBLANC, R. A. 1983. « Les migrations acadiennes », dans D. R. LOUDER et E. WADDELL (dirs), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé, Le Québec et l'Amérique française*. Québec, Les Presses de l'Université Laval: 137-162.
- ROY, R. 1975. *La croissance démographique en Acadie de 1671 à 1763. Mémoire de maîtrise (démographie)*, Montréal, Université de Montréal, 152 p.
- VÉZINA, H., M. TREMBLAY, B. DESJARDINS et L. HOUDE. 2006. « Origines et contributions génétiques des fondatrices et des fondateurs de la population québécoise », *Cahiers québécois de démographie*, 34, 2: 235-258.



The advertisement for the magazine 'Continuité' features a collage of heritage images at the top, including a church, a historic building, and a rural landscape. Below this, the magazine's cover is displayed, showing a large photograph of a train bridge with the title 'L'EMPREINTE DU TRAIN'. To the right of the cover, the magazine's name 'Continuité' is written in large red letters, followed by the tagline 'Fidèle au patrimoine depuis 1982!'. Below this, the text 'Ce printemps: Le patrimoine ferroviaire' and 'Présentement en kiosque' is shown. At the bottom right, the website 'www.magazinecontinuite.com' is provided.